



SÉANCE DU 17 JUIN 2024

DELIBERATION n°B-2024-06-051 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Bureau Communautaire : 16**

**Date de convocation : 11/06/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le dix sept juin à 14 H 30, le Bureau communautaire s'est réuni, en la salle du Conseil municipal à Libourne, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente

**Absents :**

Jacques LEGRAND, Fabienne FONTENEAU, Sébastien LABORDE

-----  
Monsieur Hervé ALLOY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**CULTURE****CONTRAT TERRITORIAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE « L'ART DE GRANDIR » (2024/2025) : DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRÈS DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET ÉDUCATIFS**

Sur proposition de Monsieur Philippe BUISSON, Président, en l'absence de Madame Brigitte NABET-GIRARD, conseillère communautaire en charge de la Culture

Vu le Code général des Collectivités territoriales

Considérant que dans le cadre de son Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle « L'Art de grandir », La Cali propose chaque année de nombreuses actions à destination du public scolaire, de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des acteurs éducatifs.

Pour porter et développer ce dispositif, La Cali bénéficie du soutien de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, de la DSDEN de la Gironde, du Conseil Départemental de la Gironde et de l'IDDAC.

Considérant qu'en 2024/2025, 16 actions culturelles sont proposées permettant aux plus jeunes et aux acteurs éducatifs d'acquérir des connaissances et des références artistiques et culturelles dans différentes disciplines.

Considérant que seront impliqués 78 classes (6-14 ans), les centres de loisirs, les espaces jeunes, une crèche et un institut médico-éducatif, soit près de 2 500 enfants/jeunes du Libournais.

À noter : pour la deuxième année consécutive, le dispositif « L'Art de grandir » et les médiathèques du Libournais poursuivent leur collaboration via le programme « Un jour. Un auteur. Vivre livre en Libournais ». La 2<sup>e</sup> édition, composée de 7 projets (signalés, ci-dessous, par un astérisque), met à l'honneur des auteurs jeunesse aquitains afin de transmettre et enrichir « l'art de lire » auprès et avec les plus jeunes.

**Pour les 18 mois-3 ans**

- « Upside-Down : poursuivre la forêt », en collaboration avec l'association Extra (1 crèche).

**Pour les 3-5 ans**

- « La Double, entre espace et paysage », en collaboration avec les associations Extra et Cargo 209 (4 centres de loisirs).

**Pour les 6-14 ans**

- « Mon livre, un animal, son portrait »\* , en collaboration avec la médiathèque L'Aïga d'Izon et l'auteur illustrateur Maxime Derouen (6 classes de cycle 2 et 2 centres de loisirs).
- « De la fable à la planche »\* , en collaboration avec la médiathèque Jean-Cocteau de St-Seurin-sur-l'Isle et l'auteur illustrateur Loïc Dauvillier (6 classes de cycle 2 et 2 centres de loisirs).
- « Paroles de villages »\* , en collaboration avec la médiathèque de Lapouyade et la conteuse, auteure et dessinatrice Sophie Salleron (7 classes de cycles 2 et 3 et 1 centre de loisirs).
- « À l'image des... mots ! »\* , en collaboration avec la bibliothèque des Églisottes-et-Chalaires et l'auteur illustrateur Régis Lejonc (11 classes de cycles 2 et 3 et 2 centres de loisirs).
- « Retrouve-moi à la rivière », en collaboration avec l'association Permanences de la littérature, Éric Pessan (auteur, dramaturge), Anne-Perrine Couët et le SIETAVI (auteure, illustratrice) (8 classes de cycles 2 et 3).
- « Chant et nature : exploration et transmission », en collaboration avec l'association L'Accordeur et Agnès (musicienne et conteuse) et Joseph Doherty (musicien) (8 classes de cycles 2 et 3).
- « Enquêtes de BD »\* , en collaboration avec la médiathèque Boma de St-Denis-de-Pile et l'auteur bédéiste Julien Mariolle (6 classes de cycle 3 et 2 centres de loisirs).
- « Toutes les vies extraordinaires de Régis Lejonc »\* , en collaboration avec la médiathèque Condorcet de Libourne et l'auteur illustrateur Régis Lejonc (6 classes de cycle 3).
- « Tanka Faire », en collaboration avec le Théâtre Le Liburnia et la Cie Fracas (8 classes de cycle 3 et 4 centres de loisirs).
- « Prélude au dehors », en collaboration avec les associations MKP-MusiK à Pile et Les Caprices de Marianne (9 classes de cycle 3).
- « Tohu-Bahut : l'engagement poétique », en collaboration avec le Théâtre Le Liburnia et la Cie du Tout-Vivant/Thomas Visonneau (3 classes de cycle 4).

**Pour les 9-18 ans**

- « Et toi, c'est quoi ton projet de lecteur ? Vivre *livre* en Libournais », en collaboration avec le Théâtre du Petit Rien, les auteurs Eduardo Berti et Bernard Friot, la rédaction de *Baïka Magazine*, les médiathèques L'Aïga (Izon) et Jean Cocteau (St-Seurin-sur-l'Isle) (3 centres de loisirs).
- « Le parcours des regards (1<sup>re</sup> éd.) », avec l'auteur, illustrateur et plasticien Sébastien Chebret (2 centres de loisirs, les espaces jeunes et la Plateforme territoriale d'Inclusion Jean Elie Jambon).
- « Lorsqu'un mangaka rencontre une manganette... », en collaboration avec Le Friiix Club (espaces jeunes).

**Plan de financement prévisionnel 2024/2025**

DEPENSES (TTC)	
Coût d'organisation des parcours (ateliers de pratique artistique, cachets spectacles, médiation culturelle, restitutions, transports élèves et artistes, restauration/hébergement, droits d'auteur, logistique, conception et gestion des parcours, communication, coordination services communautaires imprévus)	156 535 €
Coût des formations pour les acteurs éducatifs (enseignants, professionnels de l'animation et de la petite enfance, bibliothécaires, agents du périscolaire)	13 849 €
Contributions volontaires des communes	46 927 €
<b>TOTAL</b>	<b>217 311 €</b>
RECETTES (TTC)	
La Cali (reste à charge)	106 316 €
DRAC Nouvelle-Aquitaine	29 000 €
Conseil Départemental de la Gironde	19 000 €
<b>IDDAC</b>	<b>5 868 €</b>
DSDEN de la Gironde	2 200 €
MSA	5 000 €
"pass Culture"	3 000 €
Contributions volontaires des communes	46 927 €
<b>TOTAL</b>	<b>217 311 €</b>

Vu l'avis de la commission Culture du 11 juin 2024,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (13 membres présents ou ayant donné pouvoir),

Le Bureau communautaire décide d'autoriser le Président ou son représentant à :

- déposer les demandes de subventions auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Départemental de la Gironde, de l'IDDAC et de la Mutuelle sociale agricole (MSA) pour le soutien à la mise en œuvre des projets culturels et artistiques prévus dans le programme 2024/2025 de « L'Art de grandir »,
- signer tous les documents nécessaires liés à ces partenariats permettant ces demandes de subvention, ainsi que tout avenant,
- accepter de percevoir les subventions et les recettes qui seraient accordées dans le cadre de ces demandes.

Chapitre budgétaire Service gestionnaire et destinataire : CULT3 – Imputation : 74718 - 7473 – 747888

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le 24 juin 2024  
 Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
 Philippe BUISSON, Président  
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Hervé ALLOY,  
 Vice-président,  
 Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le



ID : 033-200070092-20240617-B\_2024\_06\_051-DE